



BRANCHES PROFESSIONNELLES :

APPUI A LA RÉALISATION D'ÉTUDES D'OPPORTUNITÉ POUR CRÉER OU RENOVER DES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE



→ Vos enjeux

La loi du 5 mars 2014 prévoit plusieurs mesures importantes dont la création du Compte personnel de formation qui a remplacé depuis le 1er janvier 2015 le droit individuel à la formation.

La mise en place du CPF et l'accent mis sur les enjeux de certification invitent à repenser les certifications et à renforcer la reconnaissance de formations mises en œuvre et des certifications.

→ Les impacts de la réforme

Création de CQP ou de CQPI, demande d'inscription de formations à l'inventaire des certifications sont autant de chantiers à ouvrir au sein des branches professionnelles dans le cadre de ce travail de (re)définition des certifications de branche.

Il s'agit d'un rôle majeur pour les branches professionnelles. En effet, les certifications professionnelles constituent des repères majeurs qui participent à l'amélioration du repérage des compétences acquises et de l'aptitude à occuper un emploi ; en cela ils concourent à la sécurisation des parcours professionnels.

Rappelons que l'ANI du 5 octobre 2009 (articles 126 et 127) affirmait déjà l'importance des certificats de qualification professionnelle et ouvrait la possibilité aux OPCA de financer l'ingénierie de certification. Cette possibilité trouve aujourd'hui tout son sens dans le cadre de la réforme et de l'accès mis sur la certification.

Pour répondre à ces enjeux, l'équipe Conseil, développement de compétences et formation accompagne les branches professionnelles :

- › dans la réalisation d'études d'opportunité préalable à la création de CQP / CQPI,
- › dans l'appui à l'élaboration
- › dans l'appui au déploiement et notamment dans l'accompagnement au processus d'inscription au RNCP.

Étude d'opportunité

- Identification d'un ou plusieurs périmètre(s) de CQP ;
- Analyse des attentes des entreprises et des salariés en termes de capacité de mobilisation et de mise en œuvre (observation et entretiens au cours de visites d'entreprises identifiées),
- Réalisation de grille de priorités selon les besoins des entreprises, les pratiques RH et les besoins des salariés, en vue de hiérarchiser les besoins,
- Définition d'un public cible et des enjeux de compétences...
- Ebauche d'un ou des référentiel(s) d'activités et de compétences relatif aux métiers et emplois visés,
- Proposition des conditions d'accès et d'évaluation des candidats

Élaboration de CQP

- Accompagner et suivre la branche dans le cadre de ses travaux préalables jusqu'à la réalisation de l'objectif
- Construire les référentiels d'activités-compétences, référentiels de certification
- Construire le dispositif de certification et des outils associés
- Production du dossier d'inscription au RNCP
- Réalisation des outils / guides de présentation, de positionnement...

Appui au déploiement

- Appui à l'inscription au RNCP
- Cartographie des acteurs de la formation (initiale et continue) en relation avec les périmètres CQP se déployant
- Appui à la communication de la branche professionnelle pour diffusion du (des) CQP

Vos contacts :

Carine SEILER

☎ : 06 31 42 47 81

☎ : 0140 15 57 11

@ : carine.seiler@semaphores.fr

René-Paul ARLANDIS

☎ : 06 4536 47 39

☎ : 0140 15 57 11

@ : rene-paul.arlandis@semaphores.fr